

RAPPORT PRELIMINAIRE

Pour la Réunion du 26 février 1958
concernant le Centre Mécanographique de Documentation Archéologique

-:-

Par arrêté en date du 20 décembre 1957, le Directeur du C.N.R.S. a créé un Centre mécanographique de Documentation archéologique, domicilié à Paris, 82 rue Cardinet. Le Comité de Direction de ce Centre devra, lors de sa prochaine réunion, préciser la mission qui lui incombe, et déterminer ses besoins financiers pour l'année en cours. Le but de cette note est de rappeler les circonstances qui ont conduit à la création du Centre.

1°- Historique

En octobre 1955, une mission de trois membres fut constituée par le CNRS à l'Institut français d'archéologie de Beyrouth, sous le patronage de M. SEYRIG, Directeur de cet Institut. Sa fonction était d'établir à titre expérimental des fichiers publics sur cartes perforées, relatifs à divers domaines de l'archéologie, et de montrer comment ces fichiers pouvaient faciliter les recherches documentaires.

Divers organismes français et étrangers s'intéressèrent à l'expérience, en particulier la Fondation Rockefeller, qui dès 1956 invita M. GARDIN à la faire connaître auprès de plusieurs institutions savantes aux Etats-Unis, en Allemagne et en Grande-Bretagne.

L'accueil fut en général favorable, et au cours de l'année 1957, l'Institut français d'archéologie de Beyrouth reçut la visite de plusieurs spécialistes qui étudièrent en détail les méthodes d'analyse et les techniques documentaires élaborées par la mission.

Ces premiers résultats incitèrent M. SEYRIG à demander au C.N.R.S. l'établissement définitif de la mission à Paris. Un accord de principe intervint au mois de juin 1957, et trois mois plus tard, personnel et matériel étaient rapatriés en France, pour constituer le Centre mécanographique de Documentation archéologique.

2°- Travaux achevés.

Au cours des deux années de son séjour à Beyrouth, la mission s'est fixée pour tâche de démontrer que ses méthodes d'analyse convenaient non seulement aux objets archéologiques relativement simples, comme les outils et les poteries, mais également aux documents plus compliqués, tels que les décors figuratifs ou abstraits, rencontrés sur des objets de toutes sortes. Plusieurs fichiers ont donc été entrepris. Un seul d'entre eux est aujourd'hui complet, pour un domaine étendu : l'outillage de l'âge du bronze, des Balkans à l'Indus; une brochure éditée en 1956 à Beyrouth en a fait connaître le principe et le fonctionnement.

Les autres fichiers sont plutôt des échantillons qui servent à illustrer la mise en oeuvre de méthodes analogues dans d'autres domaines, tels que les poteries de l'Asie occidentale au début de l'âge du bronze, les monnaies crétoises à l'époque classique, les cylindres orientaux des origines à l'époque perse.

3°- Programmes à envisager pour l'extension de ces travaux.

L'établissement d'un fichier sur cartes perforées se déroule en quatre phases :

- Phase a : mise au point du code analytique selon lequel s'effectueront les descriptions.
- Phase b : rédaction des descriptions dans les termes du code.
- Phase c : perforation des cartes de l'index, établissement des cartes du catalogue correspondant.
- Phase d : éventuellement, duplication de ces cartes, en vue d'une diffusion de copies intégrales ou partielles du fichier.

De ces quatre phases, la première est la plus délicate; l'élaboration d'un code exige une bonne connaissance du domaine traité, et la possession d'une logique rigoureuse permettant d'exprimer le maximum d'informations au sujet de ce domaine avec le minimum de termes. La rigueur des analyses, et finalement l'efficacité du fichier dépendent entièrement de la qualité du code.

La seconde phase au contraire, à savoir la rédaction des descriptions, demande la même connaissance des matériaux, mais non point la même tournure d'esprit logique que pour l'établissement du code.

Quant aux troisième et quatrième phases - la perforation et la duplication des cartes - elles représentent des tâches essentiellement mécaniques, pour lesquelles la seule qualité requise est le soin de l'opérateur.

Dès lors, les fonctions du Centre peuvent être conçus de trois façons :

Procédure A. - Elles peuvent se borner à l'élaboration des codes (phase a) l'expérience acquise par le Centre dans des domaines variés lui permet aujourd'hui d'exécuter aisément cette tâche, en collaboration avec les spécialistes intéressés. La constitution du fichier proprement dit (phases b, c, d) reste alors à la charge de ces derniers.

L'avantage de cette procédure est qu'elle entraîne relativement peu de dépenses pour le Centre. En revanche, elle implique une séparation entre deux phases que l'on a profit à mener de front ; le code peut en effet s'améliorer au fur et à mesure que de nouveaux documents sont analysés, et réciproquement, une refonte même partielle du code doit entraîner la révision de certaines descriptions antérieures. Ce double processus invite à confier aux mêmes personnes l'élaboration du code (phase a) et la constitution du fichier (phase b).

En outre, chaque organisme doit alors acquérir son propre équipement pour la perforation et pour la duplication des cartes (phases c et d).

Procédure B. - Cet inconvénient peut être écarté si l'on confie également au Centre la constitution de tous les fichiers, quels qu'en soient les auteurs.

Cette centralisation aurait l'avantage de diminuer les frais généraux dûs aux tâches purement pratiques, qui seraient alors assurées par un personnel unique, relativement spécialisé, à l'aide d'un matériel commun aux différentes entreprises.

Procédure C. - Enfin, le Centre peut être chargé de l'ensemble des quatre phases, pour tous les projets qui lui sont confiés. En d'autres termes, la description des documents eux-mêmes, dans les termes du code analytique, lui incomberait également (phase b).

Cette procédure est assurément la meilleure, parce qu'elle augmente la qualité des codes et des analyses documentaires, tout en diminuant le coût général des fichiers.

Le tableau suivant résume les observations qui précèdent :

Phase Politique	a Code	b Descript:	c Perforat.:	d Duplicat.:	Observations
A	X	-	-	-	Obstacle à l'interaction souhaitable entre phases a et b. Répétition des frais dus aux phases c et d, entre plusieurs organismes
B	X	-	X	X	Réduction des frais dus aux phases c et d, pour l'ensemble des fichiers
C	X	X	X	X	Id., et amélioration continue du code et des descriptions, établis par les mêmes personnes.

4°- Moyens à mettre en oeuvre.

Chacune de ces politiques implique la mise en oeuvre de ressources différentes, en personnel et en matériel :

1. Personnel. - Politique A : Le Centre comprend actuellement trois personnes (un chargé de recherches et deux collaborateurs techniques). Cette équipe est suffisante pour assurer l'élaboration de codes analytiques dans différents domaines de l'archéologie, les autres phases demeurant à la charge des organismes intéressés, à l'extérieur du Centre.

- Politique B : pour se charger également des phases pratiques (c et d), le Centre devrait engager en outre un ou deux opérateurs, soit d'une façon permanente, soit plutôt par vacations, au moment de la constitution matérielle des fichiers.

- Politique C : enfin, si l'on envisage de confier au Centre la préparation scientifique des fichiers (recherches bibliographiques, établissement des analyses de documents), des postes de stagiaires ou d'attachés de recherche devraient être mis à sa disposition chaque année, en fonction des travaux projetés.

Quelle que soit la politique adoptée, le Centre aura profit à faire connaître son existence, non seulement auprès des institutions savantes, mais aussi auprès de tous les organismes qui se préoccupent aujourd'hui d'améliorer les recherches documentaires. Des missions seront nécessaires dans ce but, en France et à l'étranger.

2. Matériel. - L'installation du Centre à Paris implique l'ameublement des locaux qui lui sont destinés.

- Le matériel mécanographique dont dispose le Centre doit être augmenté de deux appareils, l'un pour la perforation accélérée, l'autre pour la reproduction mécanique des cartes.

- La diffusion des fichiers à plusieurs exemplaires justifierait l'achat d'une tireuse, pour la duplication des codes et des catalogues si le nombre des copies ne doit pas dépasser la cinquantaine. Dans le cas contraire, ces travaux devront être confiés à un imprimeur.

- Enfin, le Centre a besoin d'acquérir chaque année un petit nombre d'ouvrages concernant l'aspect technique (logique, mécanographie, documentation) et l'aspect scientifique de son activité (catalogues de documents constituant l'échantillon nécessaire pour l'élaboration de chaque code).

5°- Programme de travail.

a. Année scolaire 1957/58. - Les travaux propres du Centre, depuis son retour en France (octobre 1957), ont été pratiquement suspendus, faute d'une salle pour abriter le personnel et le matériel rapatriés du Liban. Pour cette raison, la publication du fichier mécanographique de l'outillage, en particulier, prévue pour cette année (1) a dû être reportée à une date ultérieure.

Cette période d'attente forcée a été mise à profit d'une part pour effectuer des voyages d'information, à Bruxelles (2) et à Strasbourg (3), et d'autre part pour entreprendre l'étude de nouveaux codes analytiques, en collaboration

(1) Lettre adressée par M. SEYRIG à M. LEJEUNE le 2-8-1957.

(2) Auprès de M. MARIEN, Conservateur des Musées Royaux, éditeur des "Inventaria archaeologica" (corpus des trouvailles européennes de l'âge du bronze, dont un index sur cartes perforées sera mis à l'étude lors d'un prochain Congrès.)

(3) Auprès de M. LECLANT, Professeur à la Faculté des Lettres, qui envisage de constituer un fichier analytique relatif aux bas-reliefs égyptiens.

avec deux institutions universitaires: le Cabinet d'Assyriologie (Collège de France, M. LABAT) et la Société de Préhistoire française (Musée de l'Homme, M. LEROI-GOURHAN).

Un troisième code d'un genre nouveau est en cours d'élaboration; il concerne l'histoire des religions, plus particulièrement le Coran.

b. Année scolaire 1958/59. - Dans les conditions de travail actuelles, les entreprises ci-dessus ne seront pas achevées avant plusieurs mois; elles devront donc se poursuivre au cours de l'année 1958/59.

D'autres tâches s'offrent cependant au Centre, dès maintenant :

1. La publication du fichier de l'outillage, à quelques centaines d'exemplaires. Cette publication, la première du genre, aurait l'intérêt d'illustrer auprès d'un grand nombre de spécialistes la valeur des nouveaux Corpus, avec index sur cartes perforées; mais elle nécessiterait des crédits importants (1).

2. L'addition de nouveaux matériaux à ce fichier, grâce au concours de certaines institutions étrangères, en Angleterre d'une part (2), en Belgique et en Allemagne de l'autre (3); mais la forme administrative que pourrait prendre cette collaboration reste à préciser.

3. L'élaboration de codes analytiques nouveaux, sur l'initiative des spécialistes suivants :

pour l'archéologie : - M. FILLIOZAT, la statuaire indienne
- M. LECLANT, la sculpture égyptienne
- M. DEVAMBEZ, les peintures des vases grecs

pour l'histoire des religions :
- M. P. HOURS, le Coran
- M. LEVI-STRAUSS, les mythes primitifs.

Cette dernière entreprise, jointe à celle qui concerne actuellement le Coran, présenterait un intérêt capital : elle montrerait que les méthodes d'ana-

- (1) L'estimation faite à Beyrouth était de l'ordre de huit millions, pour une diffusion à 750 exemplaires, soit environ 10.000 francs par copie du fichier.
- (2) M. STRONACH, Membre de la British School of Archaeology in Ankara, appuyé par M. MALLOWAN, Professeur à l'Institut archéologique de Londres.
- (3) M. MARIEN et M. BERSU respectivement; ce dernier présidera le prochain Congrès International des Sciences Préhistoriques, auquel on envisage de soumettre le projet d'index des "Inventaria archaeologica".

.../...

lyse élaborées successivement pour des matériaux concrets (Armes et Outils, Céramiques), pour des images (Glyptique orientale, Numismatique crétoise), et pour des textes (Tablettes orientales), peuvent également faciliter l'étude de phénomènes d'un tout autre ordre, non seulement d'un point de vue documentaire, mais pour la compréhension même de ces phénomènes.

4. Enfin, la publication d'une brochure exposant la mission et le fonctionnement du Centre. Cette brochure ne devra pas être mise en circulation avant qu'une solution ait été apportée au problème des locaux; elle fournirait alors un moyen commode pour faire connaître le Centre, principalement à l'étranger, et pour lui attirer le concours des nombreux organismes intéressés dans l'application des nouvelles techniques documentaires à la recherche scientifique.

Une fois le Centre logé, et cette brochure publiée, le moment sera peut-être venu de reprendre avec la Fondation Rockefeller les contacts établis en 1956 en vue d'obtenir certaines subventions intéressant plus particulièrement l'activité internationale du Centre.
